

Soins palliatifs en psychiatrie

EXPERTISE CLINIQUE

Ref : ECTFV02B



Compétences visées

Accompagner avec bienveillance le patient en phase palliative et sa famille en service de psychiatrie.

Objectifs et contenus

Appréhender le cadre interventionnel : législation, éthique?

- La politique de santé.
- Les droits des personnes malades : loi du 4 mars 2002.
- La réglementation relative à l'organisation des soins palliatifs.
- La loi du 2 février 2016 (Claeys-Léonetti).
- Le référentiel d'organisation des réseaux.
- La réflexion éthique.

S'approprier la philosophie des soins palliatifs dans le domaine de la psychiatrie?

- La clarification sémantique entre soins palliatifs et fin de vie.
- Le « prendre soin » et ses valeurs.
- Les réflexions sur le corps.
- Les soignants et le corps.

S'approprier ses représentations de la mort et les relier au processus de deuil

- Les périodes de la phase palliative.
- La représentation de la mort, les deuils.
- Le détachement, la place du soignant dans les rites funéraires.
- L'identification de sa propre finitude et de sa vulnérabilité ontologique.

Adapter ses modes relationnels en psychiatrie

- La fin de vie en fonction des troubles psychiques et somatiques : troubles psychotiques, autisme, déficiences, troubles de l'humeur, anxiété...
- Le droit de mourir en psychiatrie.
- Le risque de cancer chez la personne souffrant de troubles psychotiques.
- Les conséquences des pathologies psychiatriques sur le corps.
- L'angoisse de mort de la personne souffrant de troubles psychotiques.

Clarifier le projet d'accompagnement des personnes en fin de vie hospitalisées

- La démarche soignante en soins palliatifs.
- La douleur et la souffrance dans les troubles psychiques : évaluation, prise en charge.
- La douleur et la souffrance physiques vécues par la personne atteinte de troubles psychotiques.
- Les soins somatiques : hygiène, bien-être corporel, alimentation, hydratation.

Clarifier le projet d'accompagnement pour la famille

- L'accompagnement des familles : libération de la culpabilité, réconciliation.
- La place des tuteurs.
- Les échanges avec les autres patients.
- L'organisation pour identifier le meilleur lieu de soin pour les résidents en service médicosocial, en unité de soins prolongés, en unité d'admission.
- Les articulations entre psychiatrie, soins généraux et soins palliatifs.
- Le travail réflexif en équipe pluridisciplinaire.

Méthodes

- Quiz d'autoévaluation
- Apports théoriques
- Analyse de cas cliniques vécus
- Analyse réflexive et éthique de pratiques pour le soutien des professionnels
- Groupe d'échanges et réflexion éthique

Personnes concernées

Tout professionnel de psychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation a pour visée d'initier des solutions et des collaborations dans les unités de psychiatrie pour soigner les patients jusqu'au bout de leur vie. Des temps d'analyse de pratiques autour de situations difficiles pourront être proposés.

Pré-requis

» Être un professionnel en exercice en psychiatrie.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation peut être éligible au DPC selon la réglementation en vigueur

- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Modalités de prise en charge de l'adulte nécessitant des soins palliatifs. Décembre 2002. Recommandations de bonnes pratiques, HAS.
- Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Avis N° 121, Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir rendu public en 2013.
- L'essentiel de la démarche palliative, HAS, 2016.
- Note méthodologique et de synthèse documentaire. Mise au point sur la démarche palliative, HAS, 2016.
- Synthèse organisation des parcours. L'essentiel de la démarche palliative, HAS Décembre 2016.
- Soins palliatifs, HAS mars 2019
- Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie, plan national 2021-2024, Ministère des solidarités et de la santé, publié le 27.01.22.
- Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Avis 139, Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité rendu public en septembre 2022.

Mise à jour le : **31/05/2024**